ADDENDUM N° 1 AU CAHIER SPECIAL DES CHARGES ENABEL COD22013-10013 DU 01/09/2023 RELATIF AU :

Marché de fourniture portant sur la « fourniture et installation photovoltaïque des bâtiments de SECOPE, PROVED et IPP à Mbujimayi, au Kasaï- Oriental & Lomami \_ COD22013-10013 »

**Code Navision : COD2201311**

**Addendum n°1 au CSC COD22013-10013 pour la « fourniture et installation photovoltaïque des bâtiments de SECOPE, PROVED et IPP à Mbujimayi, au Kasaï- Oriental & Lomami »**

Dans le paragraphe 3.3 Information du CSC COD22013-10013 publié en date du 01/09/2023 sur le site **www.enabel.be**, les dates sont modifiées comme suit :

L’attribution de ce marché est coordonnée par la Cellule Marchés publics d’Enabel en RDC

(**procurement.cod@enabel.be**). Aussi longtemps que court la procédure, tous les contacts entre le pouvoir adjudicateur et les soumissionnaires (éventuels) concernant le présent marché se font exclusivement via ce service et il est interdit aux soumissionnaires (éventuels) d’entrer en contact avec le pouvoir adjudicateur d’une autre manière au sujet du présent marché, sauf disposition contraire dans le présent CSC.

Jusqu’à 10 jours avant la date limite de remise des offres inclus, les candidats-soumissionnaires peuvent poser des questions concernant le CSC et le marché. Les questions seront posées par écrit à l’adresse suivante procurement.cod@enabel.be et il y sera répondu au fur et à mesure de leur réception.

L’aperçu complet des questions posées sera disponible à partir de 6 jours avant la date limite de remise des offres inclus à l’adresse ci-dessus.

Jusqu’à la notification de la décision d’attribution, il ne sera donné aucune information sur l’évolution de la procédure.

Les documents de marchés seront accessibles gratuitement à l’adresse suivante :

* www.enabel.be (suivre: « travaillez avec nous »)

Le soumissionnaire est censé introduire son offre en ayant pris connaissance et en tenant compte des rectifications éventuelles concernant le CSC qui sont publiées sur le site web d’Enabel ou qui lui sont envoyées par courrier électronique. À cet effet, s’il a téléchargé le CSC sous forme électronique, il lui est vivement conseillé de transmettre ses coordonnées au gestionnaire de marchés publics mentionné ci-dessus et de se renseigner sur les éventuelles modifications ou informations complémentaires.

Visite des sites : Lundi le 18/09/2023 de 10h à 13h.

Le soumissionnaire est tenu de dénoncer immédiatement toute lacune, erreur ou omission dans les documents du marché qui rende impossible l’établissement de son prix ou la comparaison des offres, au plus tard dans un délai de 10 jours avant la date limite de réception des offres.

Dans le paragraphe 3.4.7 Ouverture des offres la date de remise des offres est modifiée comme suit :

**3.4.7 Ouverture des offres**

Les offres doivent être en possession du pouvoir adjudicateur avant le 02/10/2023 à 15h00 de Kinshasa.

NB : Toutes les autres clauses du Cahier spécial de charges COD22013-10013 demeurent inchangées.